



## FICHE TECHNIQUE



Appellation commerciale :

POSTE 1 CELLULE EMBARCATIONS



### DESCRIPTIF TECHNIQUE

<b>Fonctionnalités</b>	Cellule de sauvetage pour inondation sur berce permet l'emport et la mise en oeuvre
	de huit embarcations motorisées à fond plat et empilables, utilisées pour des opérations
	de reconnaissances et de sauvetage lors d'inondations.

<b>Spécifications techniques</b>	<b>Norme</b>	NFS 61-528
	<b>Classe</b>	2B
	<b>PTAC</b>	10 000 kg
	<b>Charge utile</b>	6 500 kg

<b>Dimensions</b>	<b>Longueur hors tout</b>	6650 mm
	<b>Longueur utile</b>	6400 mm
	<b>Largeur hors tout</b>	2550 mm
	<b>Hauteur</b>	2500 mm

<b>Caractéristiques</b>	Le châssis est constitué de deux longerons en I, acier à haute limite élastique composés d'une âme découpée laser et 2 plats de longerons soudés. Les rives sont prédisposées pour recevoir des arrimages supplémentaires. Cette conception unique développée et brevetée par la société BEHM permet par rapport à une conception classique en UPN fermé d'offrir plusieurs avantages :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le châssis de berce est plus rigide de 15%.</li> <li>La section des âmes est calculée pour un encombrement réduit et optimisé.</li> <li>La masse de cet assemblage est inférieure de 9% et permet d'optimiser la charge utile.</li> <li>Cette conception permet d'éviter les corps creux et garantit une tenue maximale à la corrosion.</li> </ul> <p><b>A l'avant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La plaque martyr en acier à haute limite élastique est renforcée d'une épaisseur de 10 mm.</li> <li>Cette plaque présente une surface maximale afin de protéger au mieux la cellule.</li> <li>Une conception apportant une meilleure rigidité sur la partie qui subit le plus d'effort.</li> <li>Une potence de préhension renforcée d'une traverse avec bêquilles fixes.</li> <li>Bêquilles fixes équipées de patins larges assurant une parfaite stabilité.</li> </ul> <p><b>A l'arrière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une traverse porteuse équipée de 2 ensembles de simple rouleau polyamide avec graisseurs, soit 2 rouleaux type "Ertalon".</li> </ul> <p>Soubassement de la cellule constitué par un cadre en profils de rives et traverses en acier repris par soudure dans les âmes de longerons découpés au laser.</p>
	<b>Plancher</b>
	Plancher en tôle acier galvanisée, épaisseur 3 mm.

	<p>La cellule est fixée de manière définitive sur le châssis de berce. La cellule est conçue de telle manière qu'aucune déformation n'apparaîsse lors des trajets hors route et lors des manœuvres de pose et de dépose. Le centre de gravité sera respecté et les charges les plus lourdes seront installées en partie basse.</p> <p>Carrosserie bâchée à ouverture totale avec une structure métallique repliable en accordéon, actionnée manuellement, elle s'ouvre et se referme de l'avant ou de l'arrière, pour le chargement latéral ou par le haut.</p> <p><b>Face avant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poteaux en acier galvanisé, remplissage en modules acier avec renforts verticaux.</li> <li>Poignées de tension et de verrouillage en inox intégrées dans les poteaux.</li> <li>Doublage contreplaqué intérieur sur toute la hauteur.</li> <li>Plinthe en acier galvanisé hauteur 300 mm .</li> </ul> <p><b>Toit et côtés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Structure composée d'arches en acier et de panneaux aluminium.</li> <li>Lors de l'ouverture, orientation des panneaux vers l'extérieur.</li> <li>Un ensemble de compas articulés sur les arches, relèvent la bâche de toit lors de l'ouverture.</li> <li>Les deux arches arrière sont reliées par un panneau, largeur identique aux deux portes.</li> <li>Tension des côtés par cliquets et sangles à l'arrière.</li> <li>Sangles d'accrochage longueur 300 mm, équipées d'un crochet et d'un œillet.</li> </ul> <p><b>Carrosserie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La poignée de manutention sera à 900 mm du plancher (l'ouverture du bâchage se faisant uniquement lorsque la caisse est posée au sol).</li> </ul> <p><b>Bâche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 bâche de toit en PVC 900 gr/m<sup>2</sup> BLANC DICKSON 7455 , les retombées latérales formant le bas volet.</li> <li>Rideaux en PVC 900 gr/m<sup>2</sup> avec fourreaux de maintien.</li> <li>Sans sangles de bas de rideaux.</li> <li>Ensemble des Bâches monté sur l'ossature.</li> <li>Rideau arrière en PVC 900 gr/m<sup>2</sup>, avec ressorts d'enroulement, rabats latéraux et tension par sandow.</li> </ul>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 paire de sangles avec cliquets de tension positionnée à l'arrière.</li> </ul>
	<b>Accessoires :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plats alu arrêt de palettes sur les rives du châssis.</li> <li>• Rails en acier galvanisé pour coulissemement des arches.</li> <li>• Platines arrière pour le cliquet de tension et l'axe support arche arrière.</li> <li>• 1 arrêt pour bâche est prévu en position avant et un en position arrière.</li> </ul>
	<b>Face arrière :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une arche arrière en acier galvanisé, tension arrière par cliquets.</li> <li>• Une ridelle arrière anodisée de 800 mm.</li> <li>• Fermeture par poignée, type TICO.</li> <li>• Tombée de bâche à ressort et sangles en croix.</li> </ul>

<b>Caractéristiques et aménagements</b>	Dimensions : Longueur utile : 6400 mm - Largeur utile : 2480 mm
	Hauteur passage arrière : 2150 mm (hauteur de passage sous traverse arrière)
	Hauteur intérieur sous arceaux : 2170 mm
	Hauteur extérieure bâchage fermé : 2260 mm
	Hauteur extérieure bâchage ouvert : 2360 mm
	Hauteur sous plis de bâche à la fermeture : 2050 mm
	Contre la face avant côté droit : structure en aluminium pour ranger jusqu'à 8 banquettes coffres maintenues par des barres d'arrêts. Au dessus, un emplacement recevant pour les banquettes simple.
	Contre la structure aluminium, rangement de 2 fourreaux pour trépieds.
	A l'arrière : structure en acier galvanisé pour recevoir jusqu'à 6 embarcations empliables, maintenues par des sangles.
	Sur le côté gauche : support fixe en acier galvanisé pour 6 moteurs 6 cv qui y sont posés.
	Sous les embarcations, accessible par le côté droit : 4 bacs en aluminium amovible recevant les gilets de sauvetage et les bouées. Les fonds sont perforés pour l'évacuation des eaux.
	Sous les embarcations, accessible par l'arrière de la cellule par un portillon : 2 bacs en aluminium recevant le matériel long (type pagaines, avirons, gaffes...).
	A l'arrière gauche : fourniture et pose d'un support en acier, tube Ø276 mm et hauteur 1300 mm, pour recevoir la grue hydraulique manuelle conforme à la norme CE, de marque MAXILIFT, type ANTML50-0.5.
	Longueur de flèche standard : 2,47 m.
	Rotation par manivelle et levage hydraulique par pompe à main.
	Capacité de levage : 5.0 kNm.
	Fourniture d'un chariot de mise à l'eau en acier galvanisé, stocké dans le dernier bateau. Il est constitué d'un essieu avec profils en caoutchouc et de roues basses pression.

<b>Signalisation lumineuse</b>	A l'arrière, fourniture et pose de 1 gyrophare à led classe 2 de marque SIRAC modèle Pilot Solaris.
	Protégé par des grilles.
	A l'arrière, fourniture et pose de 2 feux clignotants orange à LED, de marque BRITAX modèle XT4.
	Fourniture et pose de 2 projecteurs de travail à led IP68 (embase magnétique, amovible et spiralé de 3m) proche de la grue.
	Fourniture et pose de 2 projecteurs de travail modèle Gladiator 36W avec prise de type Maréchal, fournis avec 2 trépieds et 2 tourets électriques de 20m équipés de 2 prises correspondantes.

	Prise 24N 7 broches type remorque située à l'avant gauche.
	Tableau électrique alimenté en énergie 220 V par le G.E. ou E.D.F. par une prise DS1 située sur la face

<b>Matériel électrique</b>	avant. Il comprendra au minimum :
	• 1 disjoncteur différentiel 30 mA.
	• 1 interrupteur de commande pour l'éclairage.
	• 2 prises 24V de type stick avec alimentation stabilisée 220V/24V.
	• 2 prises 230V bâtiment.
	• 1 arrêt d'urgence.
	Installation électrique 220V contrôlée par un organisme agréé.
	Fourniture d'un groupe électrogène de marque HONDA modèle EU22i. Il est prévu : la fourniture d'une protection différentielle 30 mA, un piquet de terre avec 10 mètres de câble, une cassette et un jerrycan de 20 L. Un emplacement à l'arrière de la berce facile d'accès est prévu.
	2 plafonniers led 3 points dans le compartiment avant droit

<b>Documentation</b>	Attestation SOCOTEC	Attestation de garantie
	Manuel d'utilisation	Plan d'aménagement
	Mode d'emploi des équipements	Schéma 220V et /ou 24V

<b>GARANTIES CONTRACTUELLES</b>		
<b>Berce</b>		2 ANS
<b>Cellule</b>		2 ANS
<b>Équipement amovible</b>		2 ANS
<b>Équipement électrique</b>		1 AN
<b>Groupe électrogène</b>		1 AN
<b>Anti-corrosion</b>		1 AN

<b>DELAIS DE LIVRAISON</b>		
<b>1 unité</b>		250
<b>2 unités</b>		290
<b>3 à 5 unités</b>		310
<b>6 à 10 unités</b>		360